

L'ÉGALITÉ

Revue Politique et Littéraire

*Placer au-dessus de toute préoccupation personnelle
le souci de la sincérité et de la justice. (Cte d'Haussonville)*

Editeur et Rédacteur en chef, WILFRID GASCON

Bureaux à ST-JEROME, Terrebonne, P. Q. Place du Marché. Tel. 35

AVIS PERMANENT

A l'avenir, l'abonnement à l' "ÉGALITÉ" sera renouvelable tous les trois mois au prix uniforme de 25c. dans tout le Canada, prime comprise. Les abonnés en dehors de St-Jérôme devront joindre à leur demande 5 CENTS pour frais d'expédition de la prime

Au mois, 10 cts par mois; la prime est envoyée avec le reçu du troisième mois.

L'ouvrage que nous donnons en prime se vend 20 et 25 cents en Amérique, chez tous les libraires. Le coût de l'abonnement à la revue se trouve donc entièrement compensé.

JOSEPH E. PARENT

NOTAIRE, COMMISSAIRE DE LA COUR SUPERIEURE

Agent d'Assurances

Prêts d'argent, Maisons et terres à vendre et à louer. Administration de propriétés,

Règlement de successions, etc.

PRES DU MARCHÉ....ST-JÉROME

Imprimerie Commerciale

Nous exécutons rapidement et avec
+ le plus grand soin toutes sortes d'
travaux.

 LIVRES, BROCHURES,

FACTUMS, JOURNAUX,

BLANCS DE TOUTES ESPÈCES,

Etc., Etc., Etc.

Notre matériel est entièrement neuf

Nos prix sont des plus modérés.

Nous faisons appel à tous ceux qui veulent de belles et bonnes impressions au meilleur marché possible.

J. E. PREVOST FILS,

Rue St-Georges,

ST-JÉROME

Nouvelle St-Barthelemi

Une entrevue avec Drumont le grand-petre de l'antisemitisme

Une dépêche câblée de Paris à New-York rapporte que le comte Esterhazy aurait déclaré à un représentant de la presse, le 14 de février :

«Si jamais Dreyfus remet les pieds en France, cent mille cadavres de juifs joncheront le sol. Si Zola est acquitté, il y aura une révolution à Paris. Le peuple me placera à sa tête pour courir sus aux juifs».

Remarquez bien : Si Zola est acquitté, c'est qu'il aura prouvé surabondamment l'illégalité des procès Dreyfus et Esterhazy, n'est-ce pas ? Et si Dreyfus rentre en France, c'est qu'on aura été forcé de reconnaître son innocence. Eh bien, malgré cela, et à cause de cela, cent mille juifs, hommes, femmes et enfants, devront payer de leur vie l'erreur judiciaire dont un des leurs aura été la victime.

Admirable, le cléricalisme sous la forme de l'antisémitisme !

Le plus écœurant, c'est que l'Esterhazy dit probablement vrai. N'a-t-on pas vu Rochefort, convaincu de diffamation au préjudice de Joseph Reinach, député israélite, qu'il avait accusé de vouloir prouver l'innocence de Dreyfus à l'aide de faux documents, acclamé par la populace à sa sortie de la police correctionnelle, et escorté triomphalement jusqu'aux portes de la prison où il est reçu par le personnel avec toutes les marques d'une profonde admiration ?

Quant à Zola, lui, le pelé, le galeux, s'il prouve qu'il n'a diffamé personne, il devra pour cela périr avec les Juifs. Evidemment, à son tour, le peuple de Paris préfère Barabas.

Le 24 août 1572, le tocsin sonna à la tour de l'église de Saint-Germain l'Auxerrois à Paris. Ce fut le signal du massacre. Le soir il y eut trente mille cadavres de protestants de toutes conditions dans les maisons et dans les rues de

Paris, et la boucherie se répéta en petit dans d'autres villes de France.

De peur qu'on se trompât sur la signification de ce massacre, le Souverain Pontife fit frapper une médaille en l'honneur de l'extermination des hérétiques, chanta un Te Deum en action de grâces, et proclama un jubilé, c'est-à-dire une année de réjouissances.

Eh bien, la tragedie se répétera avec les juifs à la place des huguenots, et il n'y aura rien de changé, si ce n'est le chiffre du siècle et, sans doute, l'attitude du Saint-Siège.

Laissons la parole à Drumont :

LE SALUT PAR LA REVOLUTION

Je ne vois aucun moyen de sortir de notre situation que par une révolution générale qui balayera nos maitres d'aujourd'hui pour les remplacer par quelque pouvoir absolu, par un homme qui ne serait pas nécessairement empereur ou roi, mais une sorte de dictateur, un homme fort, un patriote qui mettra fin à la suprématie des Juifs et nettoiera nos écuries d'Augias du vice et de la corruption !

LES JUIFS AVANT 1789 ET DEPUIS 1170. ;

Que voulez-vous, Monsieur ? Quand une maladie est aussi avancée que la nôtre, elle ne céderait qu'aux remèdes énergiques. Jetons un coup d'œil en arrière. Avant 1789, il n'y avait aucun besoin d'antisémitisme, et il n'en existait pas. Pourquoi ? Parce qu'à cette époque la France possédait un gouvernement stable, bien organisé. Le Juif était justement considéré comme un ennemi de la société arienne et chrétienne, et sans être maltraité, il était tenu à sa place et assujéti à certaines restrictions nécessaires qui le rendaient inoffensif. Quand le Juif apparut sur la scène, les mains libres, affranchi, embarrassé par aucune législation restrictive—le Juif, avec sa merveilleuse cohésion, sa parfaite organisation, sa solidarité de race—le Juif avec son esprit de discipline, si bien préparé par des siècles de lutttes avec le genre humain—le Juif, dis-je, devait devenir le maître, et il l'est devenu. Voyez la situation. Ne controle-t-il pas tout en France ? (on ne le dirait guère !)

LES RICHARDS JUIFS

Mon interlocuteur ayant fait une pose pour respirer, écrit le correspondant, je me risquai à suggérer qu'une application sévère et impartiale des lois existantes contre l'usure, les monopoles, la concurrence déloyale et autres méfaits attribués aux Juifs, pourrait peut-être suffire à éliminer les abus et les maux dont se plaignent les antisémites.

Non, mille fois non, répliqua M. Drumont avec feu. Les lois actuelles ne suffiraient point aux exigences de la situation. Ce que nous demandons c'est une législation spéciale comme celle qui a existé avant 1789, et qui empêchera les Juifs de nous dépouiller.

UN SOULEVEMENT DU PEUPLE.

Espérez-vous qu'une législation de ce genre sera adoptée bientôt ?

Je n'attends absolument rien du gouvernement actuel. Comme je l'ai déjà dit, il semble qu'il n'y ait de salut pour la France que dans un soulèvement du peuple. La moitié des Juifs que vous rencontrez vous diront, même en ce moment, que l'antisémitisme n'est qu'une manie transitoire dont quelques gueulards seulement sont atteints.

Rien ne peut leur faire ouvrir les yeux sur le danger qui menace leur race.

LA PROSCRIPTION OU LE MASSACRE

C'est cet avruglement qui les fera combattre de toutes leurs forces la législation spéciale dont j'ai parlé, quoiqu'il n'y ait de salut pour eux que dans elle. Car, après tout il est préférable d'avoir les ailes coupées que d'être tué à la fin, et c'est le sort réservé au plus grand nombre pour le jour de la grande lessive. Pour ma part, comme humanitaire, je voudrais que ce jour ne se levât jamais et que nos maux disparaissent plutôt par l'évolution. C'est pourquoi j'agis comme un véritable ami des Juifs quand je demande l'introduction de lois qui les placeraient sur un pied différent au reste de la nation, et qui leur enlèverait certains droits du citoyen.

M. Drumont, le grand-prêtre de l'antisémitisme, serait-il le dictateur attendu pour ramener la France derrière 1789 ?

Livres, Journaux, Etc.

(Il sera rendu compte dans ce journal de tous les ouvrages dont on nous enverra un exemplaire.)

L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE offre toujours le plus vif intérêt. Son numéro de mars est un précieux recueil d'écrits et d'études sur la pédagogie, sur l'enseignement pratique, sur les connaissances qui doivent orner l'instituteur, sur les Beaux-Arts hélas ! si peu connus au Canada, le tout agréablement illustré. Les enfants y ont aussi plusieurs pages de choses délicieuses. Le prix de cette revue n'est que d'un dollar par année. S'adresser à Québec, Boîte 1094.

LE JARDIN LITTERAIRE ILLUSTRE nous arrive avec mars, toujours rempli d'intérêt. En voulez-vous la preuve, lisez son sommaire : Portrait de Lamartine ; Le Lac par LAMARTINE ; Georges de Lys : Contrainte par corps ; Louis Bouihet : La dernière Nuit ; J. Rameau : Yan (suite) ; Lemerrier de Neuville : On n'entre pas (monologue) ; Paul Féval : Le Bossu (suite) ; Le sergent Bobillot : Un lâche ; Léon Michaud : Le Sang des Roses, etc., etc.

Abonnement : Un an \$1.00. 17, rue Saint-Jacques, Montréal.

LA BIBLIOTHEQUE CANADIENNE éditée par notre confrère M. P. Georges Roy de Lévis, devrait pénétrer dans toutes les familles canadiennes. Cette revue-livre, outre qu'elle vulgarise les œuvres de nos écrivains nationaux, rend facile et à la portée de tous la connaissance de personnages trop peu connus appartenant à notre histoire.

Le prix d'abonnement n'est que d'un dollar et douze cents par année. Chaque brochure se vend 15 cents.

La dernière livraison donne la vie de Bertrand de La Tour, écrite par P. J. O. Chauveau.

— Assurez votre vie dans la GREAT WEST, compagnie qui a obtenu une moyenne de sept pour cent sur ses placements depuis son organisation. Ses placements sont sur des propriétés de ville rapportant des bénéfices.

Seul agent pour le district : M. JOS CORBEIL, Saint-Jérôme.

L'EGALITÉ

Revue Politique et Littéraire illustrée.

Editeur-proprétaire : WILFRID GASCON,

Saint-Jérôme (Terrebonne) P. Q.

Prenez note

M. Chs. Desjardins, 206, rue Wolfe, est notre agent-général pour Montréal et la banlieue. Il est autorisé à prendre des abonnements et à en percevoir le prix.

Nos abonnements, dans la ville de Montréal, sont payables mensuellement à notre agent—(10 cents par mois)—ou en bloc par lettre fermée adressée directement à nos bureaux.

Envoi d'un spécimen gratuit sur demande.

Jeux d'Esprit

LOGOGRIFFE

Aux cieux on me voit sans tête,
Sans queue ni tête
J'ai queue et tête.
Avec queue et tête
Je n'ai ni queue ni tête.
N'est-ce pas à y perdre la tête !!

CHARADE

On va sur mon premier pour vider sa querelle,
Mon second de ton âme est le miroir fidèle ;
Et mon tout, plaider d'un imprudent auteur,
Ne fait le plus souvent qu'ennuyer le lecteur.
Fanchez, rasez, lisez-moi jusqu'au bout,
Vous aurez mon premier, mon deuxième et mon
[tout.

Solutions dans le prochain numéro.

LA PREMIERE LECON

—Tenez le guidon sans raideur ; veillez bien à ce que vos pieds ne quittent jamais la pédale, et allez carrément de l'avant ! . . . De la confiance ! . . . Toute l'affaire est là ! — Allez ! Je vous tiens !

Ainsi me parlait, dans le dos, l'auteur charmant des "Pieds nickelés," mon ami Tristan Bernard, maître en l'art d'écrire le français et agrégé de vélocipède, si j'ose m'exprimer ainsi.

En même temps, joignant le geste à la parole, il avait, de sa dextre robuste, empoigné, au ras de mon fond de culotte, la selle de la bicyclette, théâtre de mes premiers essais, et il en maintenait le fragile équilibre.

—Je vous tiens, répétait-il ; allez ! . . . Nom d'un pétard ! ne lâchez pas la pédale ! . . . Mais ne lâchez donc pas la pédale ! . . .

—C'est à elle que vous devriez dire de ne pas me lâcher, répondis-je un peu agacé, inquiet aussi, flairant la minute—prochaine—qui allait me voir couché, les quatre fers en l'air, dans les poussières du chemin.

Et le fait est qu'elle semblait le faire exprès, la pédale, tant était manifeste son obstination à se dérober à ma semelle pour tourbillonner ensuite dans le vide, avec la rotation précipitée d'une bobine qui se déroule. Mais aveuglé par la passion, Tristan Bernard ne voulait rien entendre. Il apportait dans le débat une partialité révoltante, disant que j'étais dans mon tort, que je me servais de mes pieds comme un cochon de sa queue, et que tout cela, ça venait de ce que j'avais la frousse.

La frousse . . .

Rouge d'humiliation, je résolus d'infliger sans retard le plus éclatant démenti à cette assertion mensongère, et ayant raidi mes mollets dont la tension élargit aussitôt les mailles de mes bas de laine à côtes, je mis ma bicyclette en mouvement.

La machine fit trois tours de roues.

Derrière moi :

—Très bien ! Vous y êtes ! fit l'invisible Tristan Bernard.

Puis, comme il répétait encore une fois : "Je vous tiens !" ajoutant : "Vous ne tomberez pas ; c'est impossible !"

—Oui, déclarai-je avec l'humilité bien feinte du monsieur qui a craint de mourir, et qui sent se développer en soi d'héroïques témérités, a mesure que son cœur se rouvre à l'espérance, je crois que ça ira tout de même.

Et, en somme, mon Dieu, ça allait. Ça allait mal, mais ça allait. Ma roue de devant me conduisait bien un peu à la manière d'une femme ivre, hésitante de la route à suivre, opérant de brusques conversions tantôt à droite, tantôt à gauche, qui m'eussent inévitablement précipité à bas de ma selle, n'eût été la main tutélaire de l'excellent Tristan Bernard ; n'importe ! la conscience où j'étais des progrès accomplis décuplait mon énergie, et ma confiance puisait des forces toujours nouvelles en ma certitude désormais absolue de ne plus courir aucun péril.

De temps en temps, avide d'être encouragé, de recueillir de justes éloges :

—Ça va, hein ? demandai-je à Bernard toujours arc-bouté sur ma selle.

Lui, immédiatement :

—Très bien ! Vous avez des dispositions.

—Sans blague ?

—Ma parole d'honneur.

—Tristan Bernard vous vous moquez !

Alors, comme Alceste à Philinte :

—Je ne me moque point ! assurait-il. Que ma figure se couvre de pustules, si vous n'allez seul dans deux jours !

Ces paroles me donnaient de l'espoir.

Cependant, il arrivait cette chose extraordinaire que plus je gagnais en vitesse, plus la voix de Tristan perdait en sonorité ! Il semblait qu'elle s'évaporât !... à croire que la mince couche d'air interposée entre moi et mon interlocuteur s'élargissait petit à petit, comme un soufflant d'accordéon ; et je me réjouissais in petto mille fois plus que je ne saurais dire, car je ne doutais point que l'auteur des "Pieds nickelés" s'époumonnât à courir sur mes traces, préposé qu'il était au maintien et à la sauvegarde de mon centre de gravité.

L'homme est naturellement bon ; il aime à faire payer les services qu'on lui rend. L'idée que mon obligeant ami pouvait payer ses bons offices d'un commencement d'apoplexie n'avait rien qui me déplût ; loin de là ! En sorte que, me représentant, par la pensée, ses yeux injectés d'épuisement et son épaisse barbe brune ruisselante d'une humidité de mauvais aloi, je sentais pousser à mes pieds les ailes du divin Mercure, et que ma bicyclette, à cette heure, filait sur ses pneus, comme le vent.

Quelques minutes s'écoulèrent.

Soudain :

—Vous avez chaud, mon vieux ? demandai-je à Tristan Bernard, d'une voix doucement ironique.

L'interpellé ne répondit pas.

—Plus un souffle ! pensai-je, pouffant de rire ; il ne peut plus placer un mot !... .

Puis, plus haut :

—Ne vous gênez pas pour moi. Voulez-vous vous reposer un peu ?

Silence.

Ça devenait surprenant.

—Vous m'entendez, Tristan Bernard ?

Rien encore.

Du coup, l'inquiétude me prit. Que signifiait un tel mutisme ? Les pieds rivés à la pédale, les doigts crispés sur le guidon, je jetai un coup d'œil derrière moi... Miséricorde ! J'étais

seul !!! A droite, à gauche, à perte de vue, fuyait l'immense tapis des champs hérissés de bluets et de coquelicots, tandis que là-bas, silhouette que détachait en noir d'ombre chinoise le fond clair de l'horizon, Tristan Bernard, assis sur la crête d'un talus, me faisait signe de continuer.

Quoi donc !... je tenais sur ma machine sans le secours de qui que ce soit ? Depuis peut-être dix minutes, je devais à mes seuls talents de fouler le sol poudreux de la route ?... Ah ! ça ne traîna pas, je vous le jure ! Le sursaut des charmes rompus me frappa, à l'instant même, d'un coup de pied dans l'estomac. Je culbutai. Ma bicyclette tomba sur le flanc comme une masse, et je tombai, moi, sur la figure, empourprant du sang de mon nez les mille arêtes d'un tas de cailloux que la main de la Providence, toujours généreuse en ses vues, avait mis là, fort à propos, pour me recevoir.

COURTELINE.

THEODORE LACROIX

Parfaitement retabli de faiblesse, perte d'appétit et mauvaise digestion par le...

BROMA

preparation scientifique

A M. le Dr Ed. Morin,
Québec.

Monsieur le Docteur,

Je suis heureux de pouvoir dire que j'ai trouvé ma guérison dans l'emploi de votre remarquable préparation, le *Broma*. Pendant plusieurs années, j'ai eu à souffrir de mauvaises digestions, de perte d'appétit et de faiblesse continue. Souvent je devais interrompre mon ouvrage, n'ayant pas la force de le continuer.

Toutes les médecines que j'ai prises pendant le temps de ma maladie ne m'ont servi à rien, j'ai payé beaucoup d'argent sans résultat satisfaisant. Un ami que je rencontrai un jour m'avisait de prendre votre tonique reconstituant, le *Broma*. Je suivis son conseil, il était bon. Dès les premiers jours que je fis usage de ce merveilleux remède, je me trouvais mieux et bientôt guéri. Ma digestion ne me troublait plus, mon appétit était excellent, j'en étais parfois surpris. Chaque dose de cet incomparable tonique m'apportait la force et la santé.

Je suis à l'heure actuelle un homme plein de vigueur, recommandant de toute mon âme votre *Broma* aux personnes qui souffrent des mêmes maux.

Votre bien humble serviteur,
THEODORE LACROIX,
Montréal.

Les ecclésiastiques devant les tribunaux civils

Il est entendu que les journaux à la dévotion du clergé ne laisseront point passer une occasion de commettre bourde sur bourde.

Après la *Verité*, qui a gauchement placé devant le public un incident que la mauvaise presse s'était abstenue jusque-là, par délicatesse, de commenter, voici le *Nord* qui, transporté depuis quelques semaines d'un zèle extraordinaire pour la religion que personne n'attaque et que tout le monde respecte, veut, lui aussi, à tout prix se payer sa petite gaffe. Mais moins au fait que M. Tardivel des dangereuses aspérités et des roueries subtiles d'une discussion sur des affaires ecclésiastiques, le père Lévesque s'enferme, et vlan ! le voilà qui donne dans les mauvaises doctrines, dans les doctrines réprouvées par le clergé, dans l'hétérodoxie, quoi !

C'est comme nous avons l'honneur de vous le dire.

Quelque peu recommandable que soit pour un confrère qui pose au saint homme une adhésion aussi compromettante que celle du rédacteur de l'ÉGALITÉ, nous ne pouvons renoncer au plaisir de déclarer bien haut que nous partageons absolument l'opinion du journal le *Nord* lorsqu'il dit :

" Le prêtre comme simple particulier, comme citoyen, relève des tribunaux civils ; voilà qui est vrai ! Mais en tant que pasteur de sa paroisse, dans l'exercice de ses fonctions sacrées, voilà qui est faux. Comme pasteur des âmes il n'est soumis à aucun tribunal de la terre ; mais il dépend d'un tribunal ecclésiastique, il est soumis non pas à un magistrat, mais à l'autorité de l'Église divinement établie par Jésus-Christ. Ce n'est donc pas à un juge à faire la leçon à un curé dans l'exercice de son ministère, mais c'est à l'évêque à reprendre et à corriger un curé quand il le trouvera coupable de manquer à son devoir par rapport à ses paroissiens."

Un curé qui négligerait de préparer avec soin ses sermons ou de surveiller convenable-

ment son troupeau n'a de compte à rendre qu'à ses chefs hiérarchiques ; et ce n'est certainement pas nous qui le dénoncerons pour cela à aucun juge civil, ni même à Monseigneur. Mais pour le cas particulier auquel notre confrère veut bien faire de nouveau allusion, nous avons déjà expliqué que le tribunal était, dans la circonstance, justifié de mettre le jury en garde contre une fausse interprétation de l'attitude un peu trop accommodante du curé à l'égard de deux misérables.

M. le juge Taschereau n'a pas voulu faire la leçon à M. l'abbé Pinault, pas du tout ! Il a simplement exercé le devoir et le droit de la cour en prévenant les jurés qu'ils ne pouvaient conclure de la recommandation apparente que comportait l'indulgence coupable [dont le curé a fait preuve pour les deux accusés, indulgence motivée par un honteux intérêt d'argent, à la régularité de la conduite de la malheureuse femme Viau. Autrement, le ministère public eut été frustré d'une de ses principales preuves de circonstances ; et le juge, dans son discours au jury, avait le devoir de se montrer impartial.

En terminant, nous répèterons ce que nous avons dit plus haut : Le journal le *Nord*, dans les quelques lignes qu'il a évidemment écrites pour s'attirer les louanges de notre deuxième vicaire, qui pourrait bien se passer d'aussi maladroits amis, nie à l'Église un droit qu'elle revendique pour elle-même, affirme une doctrine une doctrine nettement réprouvée par nos évêques, non encore infirmée par Rome ; tombe enfin dans l'hétérodoxie pure et simple. C'est bien la peine, assurément, de se mettre en frais de mouchardise pour trouver ses voisins en faute ! L'éternelle histoire de la paille et de la poutre, quoi.

Le *Nord* prétend que le prêtre comme citoyen, comme particulier relève des tribunaux civils. Il n'appartient pas à un journal comme le *Nord*, qui pose à l'organe orthodoxe, d'émettre une doctrine semblable. Alors même que le père Lévesque aurait la garantie de notre deuxième vicaire que cette prétention est conforme à la saine doctrine, ça ne prouve rien, et il faut qu'il la désavoue s'il tient à passer

pour meilleur catholique que le rédacteur de l'ÉGALITÉ ; car voici ce que nous lisons dans le MANUEL DU CITOYEN CATHOLIQUE, ouvrage spécialement recommandé par N. N. SS. les Evêques de la province de Québec, (GERNAEY & HAMELIN, Montreal, 1882), page 54 :

“To Pourquoi l'Eglise revendique-t-elle le droit de juger par elle-même les personnes ecclésiastiques ?

“L'Eglise revendique le droit de juger par elle-même les personnes ecclésiastiques, et elle voudrait les empêcher de comparaître devant les tribunaux civils, même DANS LES CAUSES CIVILES ET CRIMINELLES, parce qu'elle est une société vraie et parfaite et que ces personnes lui appartiennent, d'une manière spéciale, par leur consécration. Ce n'est donc pas pour assurer leur impunité qu'elle demande à les soustraire au for séculier. C'est pour sauvegarder davantage leur honneur avec lequel l'ignorance et le préjugé confondent trop souvent le sien propre. C'est aussi pour éloigner le danger de scandales très pernicieux ; et enfin, pour mieux assurer l'exécution de ses propres lois, car, dans bien des cas, les juges séculiers ne connaissent pas assez les obligations des personnes consacrées à Dieu, pour en être les juges”.

Lorsque le Nord a affirmé le contraire de ce que dit ce Manuel, a-t-il péché par ignorance, ou soutenait-il un principe à lui ? Qu'il nous le dise donc.

SOINS AUX MALADES

CHAPITRE IV

Maladies du lit

(Suite)

Le patient doit souvent changer de position pour soulager les parties affectées. S'il est trop faible, un bourrelet ou coussin de caoutchouc, troué dans le milieu peut-être placé sous lui, de manière à ce que la partie affectée soit au-dessus du trou. A défaut de coussin de caoutchouc, mettez des oreillers de chaque côté pour diminuer le poids.

Dans les cas ordinaires il suffit, pour prévenir ces inconvénients, de tenir le lit propre et sec, d'enlever les miettes de pain, de se servir d'alcool et de poudre de toilette, d'éviter l'hu-

midité sur le patient et de le changer souvent de position.

Si, malgré ces précautions, la peau paraît vouloir se feudiller, frottez-la avec de l'onguent d'oxyde de zinc, et prévenez la pression pour tous les moyens.

S'il se forme de la matière, faites tous les jours un lavage avec de l'eau contenant un peu d'acide carbolique et enduisez la plaie avec de l'onguent d'oxyde de zinc ou de l'onguent de boro-glycerine et recouvrez-la d'une toile molle fixée avec des lisières de taffetas d'Angleterre (plaster collant). Ce taffetas ne doit pas traverser l'endroit du mal ; il doit s'appliquer sur la peau saine aux bords du carré de toile en dehors de l'endroit malade.

Il arrive souvent que les maladies du lit enlèvent au patient sa dernière chance de guérison, et on ne saurait prendre trop de précautions pour les éviter. Rappelez-vous à ce propos que le drap de dessous doit être uni et sec ; que le malade doit changer de positions plusieurs fois par jours. Si ces moyens ne suffisent pas, il faut empêcher à tout prix la pression sur les parties affectées.

CHAPITRE V

Cataplasmes

Rien n'égale la farine de graine de lin pour faire des cataplasmes. Mettez une quantité suffisante d'eau bouillante dans un poêlon. Avec une chopine d'eau on peut faire un cataplasme d'une bonne grandeur. Mélangez-y à la poignée assez de farine pour obtenir une masse qui puisse s'étendre sans couler, et qui ne soit pas trop épaisse. Il n'est pas nécessaire de faire bouillir. Préparez d'avance un carré de coton qui dépasse de deux pouces le tour du cataplasme. Après l'avoir étendu de manière à lui laisser une épaisseur d'un demi-pouce, repliez dessus le bord du coton pour l'empêcher de couler à côté. Appliquez un morceau de coton à fromage ou de mousseline sur le cataplasme pour empêcher la graine moulue de toucher la peau.

(A suivre)

Les tribulations

D'UN

Pêcheur à la ligne

10

PAR

A. BROWN

IV

Le pêcheur se retira.

—Voyez-vous, continua Julien Tafforel, on n'est pas savant lorsqu'on étudie dans les livres seulement. Comme l'art, la science exige autre chose que des théories. Un chimiste n'est réellement chimiste qu'après avoir passé de longues heures dans le laboratoire. Si j'étudie les poissons *in anima vili*, c'est pour mieux me familiariser avec leurs habitudes... et mieux les pincer. J'apprendrai ainsi à vaincre M. Champignol et saurai me montrer digne d'un adversaire qui...

—Oui, oui, interrompis-je, vous deviendrez un grand pêcheur, devant Dieu, devant les hommes... et devant une personne que je ne nomme pas.

V

Pour ne pas être devancé, le peintre s'embusqua au petit jour dans la cachette et attendit patiemment la venue de Vincent Champignol. Celui-ci arriva vers les cinq heures du matin, avec un air guilleret qui témoignait d'une douce satisfaction. En apercevant Julien Tafforel, il ne put réprimer un mouvement de surprise et s'écria :

—Vous avez donc passé la nuit ici, vous ?

—Oui.

—Alors vous agissez comme un vagabond ?

—C'est possible... Tout le monde ne saurait être rentier.

—Quelle infamie, bon Dieu !

Et le mercier se retira, rouge de colère, n'osant avouer qu'il redoutait cet inconnu dont la mine n'avait rien d'engageant et qui répondait si cavalièrement lorsqu'on l'interpellait.

Cependant, la curiosité était vivement excitée par le sans-gêne de l'« étranger » qui avait su découvrir la place préférée de Vincent Champignol et s'en emparer sans le moindre scrupule. Chacun voulut l'examiner de près, y compris les dames Champignol, y compris Nannette, désolée de voir sa poêle veuve de fritures depuis plusieurs jours. Nous nous dirigeâmes vers le rivage avec les allures de gens qui se préparent à pénétrer dans une caverne remplie d'animaux féroces et nous descendîmes à pas de loup le chemin conduisant à la cachette. Enfin, nous aperçûmes l'enragé pêcheur... D'un geste automatique, il levait sa ligne et la projetait en avant d'un tour de poignet dont je parus admirer la dextérité.

—Vous appelez ça pêcher ! me dit à voix basse Vincent Champignol d'un accent indigné.

En somme, le peintre produisit une impression assez défavorable et je jugeai que son accoutrement lui portait un tort considérable. Il nous tournait le dos, et était impossible de distinguer son visage, caché par les ailes tombantes d'un vaste chapeau de paille.

Je regardai Laure... Oh ! celle-ci ne s'était pas trompée un seul instant. De suite, elle avait reconnu son Roméo, et toute rouge, toute surprise, toute rayonnante de joie, elle mordillait son mouchoir pour dissimuler l'émotion qu'elle ressentait. Elle me lança un coup d'œil plus significatif que les plus éloquents discours et franchit rapidement la distance qui la séparait de Julien Tafforel.

—Vous !... comment, c'est vous ?... dit Laure Champignol, en abordant Julien Tafforel.

—Oui, c'est moi, répondit le peintre ; moi qui n'ai rien trouvé de mieux que de me déguiser en pêcheur pour me rapprocher de vous...

Ah ! mademoiselle, je me sens capable des plus grandes actions pour me montrer digne de vous.

—Croyez-vous y réussir en vous accoutrant

ainsi, répliqua la jeune fille toute souriante, et surtout en exaspérant mon père ?

—M. Champignol ne veut pas d'un peintre, il acceptera peut-être un pêcheur à la ligne.

—Chut ! ou vient. . .

—Ne me trahissez pas. . . je continue à pêcher. . .

Impatienté, Vincent Champignol arrivait, en effet. . . Mais le hasard se chargea de résoudre les difficultés d'une situation qui pouvait devenir embarrassante. En ce moment solennel, *ca mordit*, et Julien Tofforel sortit triomphalement hors de l'eau une perche de 15 à 20 centimètres de longueur. Il la saisit avec précaution, à cause des piquants de sa nageoire dorsale et la présenta à Laure plus fièrement que s'il eût tenu un riche et magnifique écrivain.

—Oui, mademoiselle, dit-il sans se déconcerter, et sentant déjà le souffle de Vincent Champignol sur sa nuque, oui, c'est une perche. La perche est le plus beau poisson de nos rivières. . . Admirez l'éclat de sa robe zébrée de bandes noirâtres, l'iris de ses yeux d'un jaune d'or magnifique, les nageoires ventrales et anales d'un rouge purpurin comme les lèvres d'un enfant. . . Mais ne vous fiez pas aux apparences. Ces dehors sont trompeurs, et notre poisson est d'une glotonnerie, d'une voracité extraordinaires. Il se jette brutalement sur tout ce qui lui paraît une proie, même sur les animaux plus forts que lui, même sur ceux de son espèce. . .

Vincent Champignol écoutait excessivement surpris, et même à demi apaisé par une conversation qui roulait sur l'un de ses thèmes favoris.

—Sans doute, mademoiselle, continua le peintre, vous savez que la plupart des animaux de proie sont solitaires. Eh bien, la perche fait exception à cette règle. Elle se complait en troupes pour flâner à la surface de l'eau. A la moindre alerte, elle disparaît dans quelque trou servant de refuge commun à tous ses congénères. S'il se trouve quarante à cinquante poissons dans ce trou, on peut tous les prendre les uns après les autres. Ce fait a suggéré la réflexion suivante à Isaac Walton, le premier auteur qui ait écrit sur la pêche à la ligne : " Ils

ressemblent aux méchants et aux criminels, qui ne s'effraient point, quoique leurs compagnons périssent sous leurs yeux." " Je n'aime point trop cette comparaison, ajoute le Dr Jonathan Franklin ; j'attribue plus volontiers ce sang-froid et ce courage à une sorte de serment qu'ils ont fait de vivre et de mourir ensemble." Quant à moi, mademoiselle, je n'accorde pas de si beaux sentiments aux perches, et je me figure que la peur est la principale cause de leur immobilité. . .

—Ah ça ? où prenez-vous donc tout cela ? s'écria Vincent Champignol, intervenant tout à coup ; est-ce que par hasard vous seriez un pêcheur, un véritable pêcheur ?

—Où voulez-vous que monsieur ait appris tant de choses curieuses sur les poissons, si ce n'est en leur compagnie ? répondit Laure, émerveillée du succès qu'obtenait le langage de Julien Tafforel.

—Il y a longtemps que je pêche, répliqua celui-ci avec un aplomb imperturbable, et pour moi il n'est pas de plaisir plus grand au monde.

—Ah ! très bien, très bien, s'écria l'ancien mercier tout à fait déridé ; pourquoi, diantre ! ne vous expliquiez-vous plus tôt ? . . . J'aurais été enchanté de pêcher de concert avec vous. . . Je suis bien certain que si vous connaissez mieux que moi l'histoire des poissons, vous ne savez mieux les attraper.

—Vous croyez ?

—Je vous porte un défi.

—Je le relève. . . A demain, ici même

—Soit, à demain !

Craignant que Mme Champignol ne reconnût le prétendant de sa fille et ne se trahit, je donnai le signal de la retraite. Nous remontâmes vers le chemin de halage.

Dans la soirée, le peintre me confia son embarras ; il craignait les conséquences de son inexpérience, de sa maladresse, et principalement les railleries de Vincent Champignol, suivies très probablement de sa colère, de son indignation, de son mépris.

En ce moment, le père Benamer passa près de nous, portant sur ses épaules un épervier.

(A suivre)

Avant la lettre

THÈSE.—(Suite.)

C'est pourquoi dans la dernière élection, voter pour un bon député conservateur c'était faire un acte excellent et se montrer digne et zélé enfant de l'Eglise ; voter pour un bon député libéral, s'engageant à suivre le mandement, ce n'était pas faire un péché mais c'était faire l'acte le plus imparfait et le plus dangereux, c'était s'exposer à faire arriver au pouvoir un parti hostile à la bonne cause ; c'était se séparer de l'opinion la plus probable et la plus respectable ; c'était marcher sur le bord de l'abîme ; c'était se montrer enfant peu généreux et peu dévoué de l'Eglise et si on continue à ne s'unir au clergé que dans les circonstances où il y aura péché de s'en séparer, avant longtemps le fanatisme profitera de nos divisions, triomphera même sur la religion, car toute maison divisée tombera en ruine, a dit le Christ. Enfin voter en faveur d'un député libéral qui ne voulait pas suivre la direction épiscopale ou qui n'était pas digne de confiance, c'était péché mortel. Voilà la ligne de conduite que devaient suivre les catholiques ; s'en séparer c'était faire triompher les principes suivants : La religion et le clergé n'ont rien à voir dans la politique. L'État est entièrement indépendant de l'Eglise. L'éducation appartient à l'État qui peu la rendre gratuite, obligatoire et laïque. Le prêtre doit être muré dans la sacristie et dans son église, surtout en temps d'élection. En politique, l'homme politique doit réclamer toute la liberté de ses actes et n'a pas à consulter le clergé même sur les questions politico-religieuses. Les majorités font loi et leurs décisions sont toujours justes : *Vox populi, vox Dei*. Tels sont les principes libéraux et francs-maçonniques qui ont été répétés mille fois pendant la dernière lutte électorale dans les journaux et sur les hustings ; dans les villes et dans les campagnes. C'est avec de tels principes mis en pratique que l'on fait triompher le fanatisme et

l'impiété ; c'est par l'approbation d'une telle doctrine que le diable prépare et accomplit les révolutions.

Le *Reveil*, du 4 juillet dernier n'en donne-t-il pas déjà le chant de victoire, le cri de triomphe de l'impiété dans un long article anticlérical et antifrançais intitulé : *Le Cavour Canadien*. "La voilà donc, s'écrie-t-il, cette "puissance du clergé... étendue de son long "à nos pieds et nous pouvons la mesurer à notre aise... Qu'il a fallu peu de chose pour "déterminer cette victoire... Il a suffi qu'un "homme eût le courage de relever le gant et "de parcourir la province en proclamant le "droit absolu de tout homme à la liberté de "conscience et de jugement. L'honorable "Wilfrid Laurier a été cet homme ; il est le "Cavour du Canada... Seul... le chef catholique et français de Québec a saisi l'étendard "que lui tendaient les combattants valeureux "de la grande école de toutes les libertés : de "l'école du *Canada Revue* et du *Reveil* et l'a "montré au peuple en signe de délivrance. M. "Laurier a devant lui une autre tâche non "moins importante, non moins grave : créer "dans le Canada une unité nationale... La "mise à l'ordre du clergé catholique sera certainement un facteur puissant dans l'établissement d'un Canada uni..."

Je dis So *C'est une honte et une humiliation nationale*. En effet, quel triste et humiliant spectacle le Canada, notre beau pays, n'offre-t-il pas depuis plusieurs années, aux regards de l'univers entier ! Voilà que tout à coup cette multitude de déshérités d'outre mer auxquels les Canadiens ont tendu les bras et ont donné une patrie dans les vastes territoires du Nord-Ouest, met tout de côté, tout sentiment de générosité et de reconnaissance, pousse l'ingratitude et la perfidie jusqu'à fouler aux pieds ses engagements les plus sacrés et jusqu'à méconnaître les droits de ceux qui leur ont donné la vie. Les plaintes et les gémissements des opprimés se font entendre dans tous pays, traversent les mers et vont attendrir le cœur de notre auguste souveraine. Des requêtes de toutes les parties du Canada demandant justi-

ce affluent au parlement fédéral ; l'autorité impériale elle-même ordonne que justice soit rendue au faible et à l'opprimé. A la vue d'une telle monstruosité et de l'agitation qui règne de toute part, que va faire le gouvernement fédéral ? Certes, après avoir reçu un outrage aussi sanglant de la part de ceux qu'il a entourés des soins les plus effectueux, il va s'armer de sa puissance et la colère dans l'âme, il va châtier sévèrement ces enfants rebelles, ces ingrats ! mais que vois-je, grand Dieu ! L'autorité fédérale fléchir sous le poids du devoir, trembler devant les menaces d'une poignée de fanatiques et finir par se courber ignominieusement aux pieds de l'injuste agresseur pour le supplier de réparer son iniquité ! Voyant l'autorité à ses pieds, les impies lèvent la tête et s'écrient comme autrefois les anges rebelles : *Non Servium*. Blessé dans son orgueil, le parlement s'arme enfin de la loi et veut frapper le coupable, le révolté, mais hélas ! apparaît le chef d'un grand parti, il s'oppose à la violence, il veut amener le coupable à de meilleurs sentiments par la douceur et la persuasion. Déjà la division est dans les rangs ; la loi est abandonnée et voilà de nouveau l'autorité fédérale et tout le pays agenouillés devant une poignée de fanatiques pour les supplier de réparer leur injustice. Quelle honte ! quelle humiliation pour un peuple civilisé ! quelle triste page à enregistrer dans notre histoire !

Canadiens de ce beau pays, la patrie est en danger ; nous vous en supplions, cessez vos luttes fratricides ; cessez vos divisions de race, de croyance et de parti politique. Un ennemi s'est utivement introduit au centre même de notre beau Canada et cherche, par tous les moyens possibles, à atteindre son but perfide : renverser le règne du Christ sur la terre, pour y établir le règne de Satan et faire de l'univers entier une seule famille soumise à une autorité, celle de l'église de Satan. Pour accomplir cette œuvre néfaste, il sème partout la division et ses doctrines révolutionnaires ; son langage est dégoûtant et l'odeur la plus infecte s'échappe de toutes les parties de son corps ; partout où il passe, il répand dans l'atmosphère un poison

mortel pour l'âme. Désirant attirer à lui la génération future, il veut s'emparer de l'école : cet ennemi, vous l'avez déjà nommé : c'est la Franc-Maçonnerie. Elle prépare dans notre belle patrie une révolution semblable à celle de la France. Que tous les cœurs généreux, que toutes les âmes droites, que tous ceux qui aiment le Christ, ce Dieu de bonté qui a apporté à la terre la véritable liberté délivrant les peuples de l'esclavage et leur apportant la lumière de la civilisation ; en un mot que tous les vrais patriotes s'unissent et se lèvent comme un seul homme pour combattre ce redoutable adversaire. Quant à nous, catholiques et Canadiens-français, une seule planche de salut nous reste pour sauver notre nationalité et notre religion en danger, c'est de marcher sous la bannière de nos chefs spirituels ; c'est de prier l'épiscopat et le chef de l'Eglise de faire entendre leur voix pour nous montrer le chemin du salut. Ah oui ! nous l'espérons avant longtemps, s'échappera du foyer brillant de Rome un rayon lumineux pour nous faire voir à découvert les nombreux récifs et écueils où peuvent se briser dans le Canada notre foi et notre nationalité ! En attendant, que les députés catholiques, que tous ceux qui ont l'âme droite n'oublient pas qu'un impérieux devoir pèse sur leur conscience de voter à Ottawa, non confiance en tout gouvernement dont le programme ne contiendra pas l'obligation de rendre justice à nos coreligionnaires par une loi fédérale ! Oh oui ! que la députation catholique dépose tout esprit de parti sur les questions religieuses et de notre nationalité en un Centre compact pour forcer tout gouvernement à rendre justice égale pour tous. Sans cette union, l'abîme va bientôt s'ouvrir sous nos pas.

FIN !

MM. HAMEL & VERRET, de la rue Saint-Joseph, 133, à Québec, sont nos représentants pour la vieille capitale et pour Lévis.

LA LIBRAIRIE ST-JEROME
STATIONERY AND FANCY GOODS

BLOC PARENT, SAINT-JEROME

ECHOS DE PARTOUT

Un grand seigneur russe vient de s'offrir un divertissement qui coûte la bagatelle de 30,000 francs, mais qui le remplit d'aise tous les soirs. Ce seigneur adore "Rigoletto" plus que tous les autres opéras de l'univers, et comme il trouve qu'on représente trop rarement le chef-d'œuvre de Verdi dans la capitale russe, il s'est fait fabriquer un théâtre mécanique qui ne joue que cet opéra.

Les artistes sont de très grandes marionnettes, habillées avec goût, dont tous les mouvements sont tellement réglés qu'elles reproduisent exactement la pièce, et leur jeu scénique est vraiment admirable. On devine que la partie lyrique est fournie par un phonographe. Grâce à un arrangement avec les directeurs de plusieurs tournées lyriques, le propriétaire de ce théâtre s'est procuré une reproduction complète de l'opéra tel qu'il a été joué par des artistes célèbres dans différentes villes de l'Europe et de l'Amérique. Rien ne manque, pas même le coup de baguette du chef d'orchestre.

L'heureux propriétaire presse un bouton : la représentation commence et se déroule dans des décors splendides qui sont posés et changés automatiquement avec la plus grande précision. Les marionnettes exécutent les gestes et les mouvements des personnages et le phonographe reproduit l'orchestre et le chant d'illustres artistes. Après chaque acte, le rideau tombe et la musique cesse, l'entr'acte dure jusqu'à ce qu'on presse de nouveau le bouton.

On s'est amusé à relever, dans le nouveau Bottin de Paris, les homonymes des ministres actuels. Le "Gaulois" y a cherché ceux des hommes de lettres, et voici, par ordre alphabétique, le résultat de ses recherches :

Il y a un Alexis épicier, un Bergerat marchand de beurre et œufs, un Boissier tailleur, un Bourget horloger, un Brunetière menuisier, un Coppée marchand de carrelages, un Daudet marchand de vin, un Déroulède rentier, un Descaves ébéniste, un Donnay chef d'une maison de modes, un Hervieu serrurier, un Lemaître boulanger, un Mendès capitaine au long cours, un Méténier laitier-nourrisseur, un Prévot tonnelier, un Sardou fabricant de ceintures, un Silvestre boucher, un Viaud (Pierre Loti) relieur, un Zola chaudronnier d'art.

Pourvu que cette révélation ne donne pas à ces épiciers, marchands de beurre, tonneliers, etc., la demangeaison d'écrire !

A propos de la mort de l'illustre chirurgien Péan.

Tout Paris connaissait la voiture du professeur Péan, un immense trois-quarts tendu de vert qui rappelait un peu les anciennes berlins, attelé de deux grands chevaux et conduit par un cocher majestueux et galonné d'or.

Ce que l'on sait moins, c'est qu'elle servait au célèbre chirurgien de chambre à coucher et de cabinet de toilette. Souvent, prévoyant une course un peu longue, il y dormait entre deux opérations. Et dans un coin, se dissimulait un petit lavabo mobile avec un attirail complet de savons, éponges, brosses, peignes, qui lui permettait de s'y laver les mains, voire le visage, de refaire le pli de sa chevelure ou de ses favoris. Bien plus, Péan, qui avait la coquetterie de l'habit noir à l'égal d'un président de la République, y emportait toujours avec lui, dans une petite armoire sous le siège de devant, deux vêtements complets, c'est-à-dire habits, gilets, pantalons, chemises, cravates caleçons, chaussettes, bottines et, lorsqu'il avait plusieurs opérations à faire dans la même matinée, il se deshabilait tout bonnement et se changeait dans sa voiture.

Il était difficile de pousser plus loin l'amour et la recherche du confortable, en fait de véhicule !

Berlureau, grincheux, lit dans son journal le compte rendu des obsèques du docteur Péan.

— C'est bien cela ! On jette des fleurs sur la tombe des gens célèbres ; on leur rend tous les honneurs à leur mort. Et personne ne s'avise de signaler leur naissance.

Ce que coûtent les chemins de fer :

On est vraiment effrayé quand on voit ce que les Etats modernes dépensent pour construire des chemins de fer. Il résulte d'un rapport du ministre des chemins de fer allemand, M. de Thielen, que l'Allemagne a dépensé pour ses voies ferrées, depuis 1880, l'énorme somme de 1,668 millions de mares. Quelle débâcle, si un jour un Edison quelconque trouvait un moyen de transport plus avantageux encore que la locomotive !

On a parfois de la peine à croire qu'on puisse se ruiner en fleurs. Il suffit de jeter un coup d'œil sur les prix obtenus dans une vente d'orchidées qui vient d'avoir lieu à Bruxelles pour se convaincre que la chose est possible.

Un *Cypripedium hybridum* a été vendu 4,000 francs ; deux *Odontoglossum* ont été adjugés 5,000 et 7,500 francs. Enfin, un *Odontoglossum Luciani*, admirable plante dont les fleurs ressemblent à des papillons multicolores, a trouvé acquéreur au prix de 12,000 francs.

L'affaire Zola à l'étranger.

On est très spirituel en Allemagne, ainsi que le montre la dépêche suivante, adressée en français, à M. Zola, par un groupe de soixante habitants de Mayence :

"Emile Zola, cour d'assises — Paris, — La "Bête humaine", furieuse et "Lourde (s)", troublant la "Terre" française, disparaîtra comme le "Rêve" par votre œuvre noble et courageuse, qui fera la "Débauche" des ténébreux à "Paris".

Est-ce assez fin ?

Par contre, il convient de noter une dépêche de Rome d'après laquelle "les journaux indépendants de Rome pensent que les dépositions catégoriques des généraux de Boisdeffre et Mercier terminent l'affaire Dreyfus."

RECETTES ET PROCÉDES

L'HYGIÈNE DE LA VOIX

Les circonstances qui influent sur la voix des individus sont extrêmement variées et complexes. Parmi celles-ci l'alimentation et les exercices du corps jouent un rôle important et qu'il convient de noter. Voici, d'après M. le docteur Castex, la part qui revient à chacun de ces deux facteurs. L'alimentation, dit-il, se montre très influente, car rien ne déprime autant les moyens vocaux que le mauvais état des fonctions digestives, les dyspepsies stomacales principalement. On doit préférer les viandes rouges, le lait, les fruits, mais s'abstenir des choux, champignons, artichauts. Comme liquides, les diverses eaux minérales sont recommandables, ainsi que les vins rouges toniques (Bordeaux, Bourgogne, Hongrie), mais il faut proscrire l'abus des alcools (grog, punch), car il est bien établi que les habitudes alcooliques sont des plus pernicieuses à l'intégrité des organes vocaux. La régularité des repas, avec leur importance sensiblement égale, importe beaucoup. Une moyenne de trois heures doit s'écouler entre l'exercice de la voix et le repas. Mieux vaudrait encore chanter au dessert qu'en pleine digestion. Quant aux exercices du corps, ils doivent être pris en considération par l'hygiéniste. L'entraînement est bon, mais mauvais le

surmenage. C'est ainsi que la promenade à pied, l'escrime, les haltères, la natation, l'équitation peuvent être recommandées, mais il faut proscrire les exercices violents : chasse, foot-ball, lawn tennis, danse. La bicyclette se montre acceptable, si on ne fait pas de vitesse. Tous les excès sont fâcheux pour les chanteurs. Ils compromettent surtout le médium de la voix. (*Annales d'hygiène publique et de médecine légale*, août 1894).

FAIENCES ET PORCELAINES FENDUES

Parfois on s'aperçoit qu'un vase, un récipient s'est fendillé sur une partie de sa surface. Il ne menace pas d'une prochaine rupture ; il laisse seulement perdre—par un suintement plus ou moins accusé—les liquides qu'on y met dedans.

Il en coûte de renoncer à son usage ; il suffirait d'empêcher les fuites. Ah ! si l'on pouvait ! . . .

En ce cas, un remède bien simple.—Mettez dans un vaisseau de dimension convenable quantité suffisante de lait, une ou deux gousses d'ail grossièrement écrasées et le vase dont la fente vous inquiète ; celle-ci, naturellement, doit être entièrement immergée.

Le tout ainsi préparé, placez sur le feu ; chauffez lentement jusqu'à ébullition, que vous prolongerez quelques instants.

Puis, retirez votre porcelaine ou faïence, essuyez-la et la laissez sécher.

La fente paraîtra encore peut-être, Mais ne vous fera pas de misères.

LES ENGELURES

Voici une recette de la plus grande simplicité pour calmer ou guérir les engelures.

Il ne s'agit que de faire bouillir, dans une cafetière, autant de son de blé qu'elle en peut contenir, avec assez d'eau pour imbibition complète.—Dès que le son commence à se boursoufler légèrement à la surface, de manière à montrer que l'ébullition est active, on verse le contenu de la cafetière dans un plat profond et aussitôt on y plonge les mains ou les pieds affectés d'engelures.—Dans cet état, le magma bouillant ne brûle pas.—Il faut le supporter aussi chaud que possible et y maintenir les engelures jusqu'à atténuement.

On enveloppe ensuite les engelures avec une étoffe de laine épaisse, afin de conserver la chaleur.—En opérant le soir, au moment de se mettre au lit, on accélère le résultat.

Ce remède si simple, répété au besoin pendant quelques jours, finit par triompher des engelures les plus tenaces, à la condition qu'elles ne soient pas crevassées.

Le Courrier des Etats-Unis

SEUL JOURNAL D'AMERIQUE

Publiant des dépêches spéciales de son correspondant de Paris, les dépêches de France et autres pays d'Europe de tous les grands journaux de New-York ainsi que les dépêches de la presse associée de toutes les parties du monde.

CONDITIONS D'ABONNEMENT

PRIX DE L'ABONNEMENT POUR LES ETATS-UNIS ET LE CANADA

Payable invariablement d'avance

	Un An	Six mois	3 mois
Edition Quotidienne (Courrier du Dimanche compris)	\$12 60	\$6 30	\$3 40
Courrier du Dimanche (paraissant le dimanche matin)	2 50	1 50	
Edition Hebdomadaire (paraissant le mardi matin)	5 20	2 60	1 50

Les abonnements partent du 1er et du 15 de chaque mois

Nous engageons nos correspondants à faire leurs remises par Chèques, Traités, Mandats-Poste (Money-orders), ou Express-Money-Orders à l'ordre de

H. P. Sampers & Co.,

195 et 197, Fulton Street, NEW-YORK

BULLETIN D'ABONNEMENT

Je, soussigné,
demeurant à rue
comté..... province.....
déclare souscrire à un abonnement de.....

A

L'EGALITE

Ci-joint \$..... en mandat, argent ou timbres-poste
pour l'abonnement et la prime. Numéro de la prime désiré :

Date.....

Signature :

COUPON-PRIME

✻ L'Égalité ✻

S. G. LAVIOLETTE

MARCHAND DE

FERRONNERIE, PEINTURES, VERNIS, FAIENCE, POTERIE, &c

Courroies pour moulins de toutes sortes, scies rondes,

Coffres-forts, Poèles, Charbon, Horloges, &c.

LIQUIDATION DE

Stock de Harnais et de

VOITURES D'ETE & D'HIVER

Ces voitures sont garanties de première qualité.

☞ M. Lavolette achète le vieux caoutchouc à raison de \$1 50 les cent livres ☞

S. G. LAVIOLETTE

ST-JEROME

The Merchants Bank of Canada

Bureau chef.....Montreal

CAPITAL PAYE **\$6,000,000**
FONDS de RESERVE **\$3,000,000**

G. HAGUE, Gérant-général.
 THOMAS FYSHE, Gérant général adjoint.
 E. F. HEBDEN, Surintendant des succursales.

**SUCCURSALES DANS TOUTES LES CITES ET DANS LES PRINCIPALES VILLES
 DE LA PUISSANCE DU CANADA**

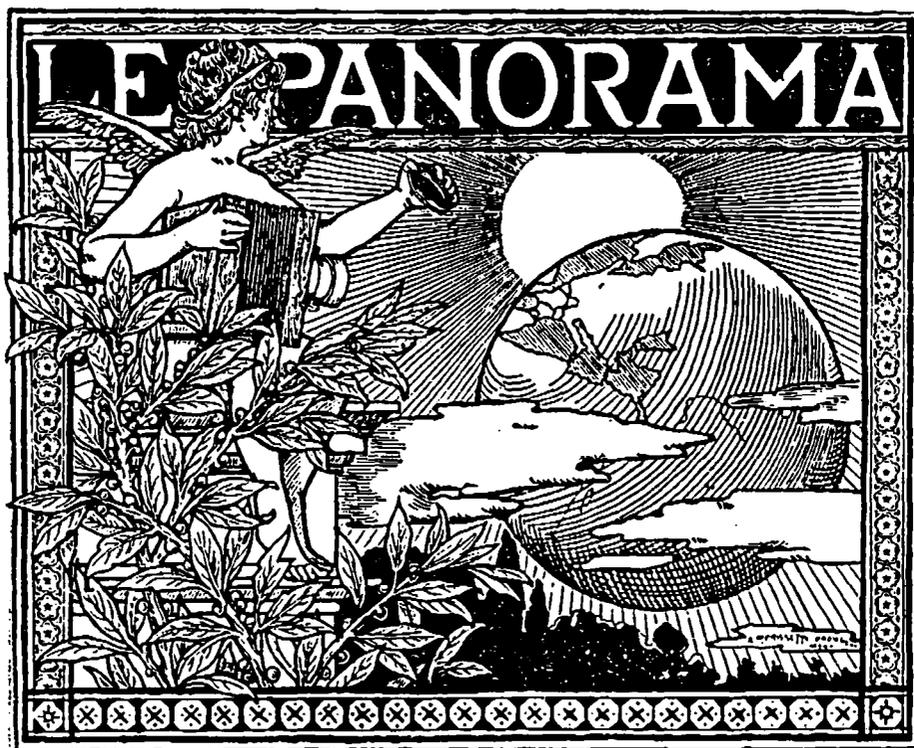
Fait toutes sortes de transactions de Banque.
 Change Anglais et Américain acheté et vendu.
 Nous escomptons les billets approuvés des manufacturiers, marchands, commerçants
 cultivateurs.

Dépôts reçus et intérêts payés au taux courant.

Lettres de crédit émises payables en Chine, au Japon et dans tous les pays du monde

A. C. E. DELMEGE, Gerant

Succursale de St-Jérôme



PRIMES

PREMIERE SÉRIE — A tous nos abonnés pour douze, pour six et même pour trois mois, ainsi qu'à tous les lecteurs au numéro porteurs de notre coupon de prime, nous offrons un riche album du dernier

Panorama-Salon de 1897

Le Panorama reproduit les œuvres les plus importantes, — Peinture et Sculpture — exposées en mai et juin 1897 au Palais des Champs-Élysées et du Champ de Mars, à Paris. Une notice de M. Gaston Schéfer, critique d'art, accompagne chaque gravure. Le Panorama-Salon, avec ses seize belles photogravures en teintes variées, d'un travail irréprochable et d'un goût si exquis constitue une œuvre d'art vraiment riche et digne de figurer sur la table de n'importe quel salon. Aucun journal ou revue n'a encore offert, à titre gracieux une pareille prime à ses lecteurs. Nous la donnons absolument à tout abonné d'un an, de six mois ou de trois mois qui remplira le bulletin ci-contre et nous l'adressera avec le prix de l'abonnement et 5 cents pour l'expédition de la prime franco à domicile. Nous la donnons également à tout acheteur au numéro qui détachera le coupon-prime ci-dessous et nous l'enverra avec 15 cts en argent ou en timbres. *On envoie facilement sous enveloppe de la même monnaie renfermée dans un morceau de vieux journal.*

Adresser lettres et mandats à M. le Directeur de L'EGALITE, à St-Jerome,